

Assistant technique du spectacle vivant, option son, lumière, machinerie

RNCP5719 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	323t
Code(s) ROME	L1503, L1504, L1508
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/02/2013

Certificateur(s)

Spectacles et techniques, association française de formation (STAFF)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'assistant technique du spectacle participe à l'installation du matériel scénique nécessaire à un spectacle. Il collabore à l'élaboration d'un spectacle ou d'une prestation et contribue à son déroulement dans la totalité de son exploitation

L'assistant technique du spectacle ne travaillant jamais seul, les activités s'effectuent sous la responsabilité et le suivi d'un régisseur ou d'un technicien du spectacle dans un respect des règles liées à la sécurité des biens et des personnes.

Au sein d'une équipe, il assure la préparation technique, le chargement, le déchargement, l'organisation et la répartition du matériel scénique en fonction des demandes. Il a un rôle d'assistant pendant le montage et l'exploitation des installations matérielles en fonction de sa spécialisation : Lumière, Son, ou Machinerie

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'assistant technique du spectacle est en mesure de -Prendre part à la préparation et à la réalisation d'un spectacle vivant

- Participer aux différentes étapes de l'installation technique d'un spectacle
- Identifier, répartir et organiser le matériel technique.
- Décharger et recharger le matériel scénique lié à un spectacle.
- Effectuer en sécurité les différents manèges, déplacements et manutentions du matériel nécessités par des demandes d'installations scéniques et techniques.
- Aider à la réparation, à la restauration et à l'adaptation des équipements scéniques.

En fonction de sa spécialisation (Lumière, Son, Machinerie), il doit :

- Identifier et préparer le matériel en fonction d'une demande spécifique
- Positionner, répartir et mettre en place le matériel suivant les règles de l'art.
- Assister le technicien ou le régisseur pour la mise en œuvre du matériel.
- Assister le technicien ou le régisseur pendant l'exploitation.
- Démonter et ranger le matériel.
- Effectuer la maintenance de premier niveau.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Emplois techniques du spectacle vivant

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

technicien son

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Président : Directeur technique ou Régisseur technique du Spectacle Membres du jury :

4 professionnels du spectacle dont 2 Régisseurs du spectacle

(régisseur général, régisseur lumière, régisseur son, régisseur plateau)

et 2 Techniciens (son, lumière ou machinerie)

2 Membres du centre de formation

(Directeur, responsable pédagogique, formateur, tuteur)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	21/02/2013
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5719/>